

ASSEMBLÉE NATIONALE

9 octobre 2015

PLF POUR 2016 - (N° 3096)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° I-449

présenté par
Mme Rabault

ARTICLE 17

À l'alinéa 8, substituer aux mots :

« à compter du »

le mot :

« le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.